

## La classe de Mme Verdot, année scolaire 1882 - 1883

Différentes archives conservées à la mairie et aux archives départementales, en plus des recensements de la population disponibles en ligne, permettent d'avoir non seulement la liste des enfants scolarisés en 1882 – 1883 à La Chenalotte mais aussi un aperçu de leur environnement familial et une étude de l'absentéisme et de ses motifs.

### Liste des enfants âgés de 6 à 13 ans

La Commission municipale scolaire<sup>1</sup>, qui avait pour but « *de surveiller et d'encourager la fréquentation des écoles* », composée d'un délégué du canton, du maire, de membres désignés par le Conseil municipal, devait dresser chaque année la liste de tous les enfants en âge d'être scolarisés, de 6 à 13 ans<sup>2</sup>. Le maire, quant à lui, devait « *aviser les personnes qui ont charge de ces enfants de l'époque de la rentrée des classes* ». L'article 8 de la loi du 28 mars 1882 précise : « *en cas de non-déclaration, quinze jours avant l'époque de la rentrée, de la part des parents et autres personnes responsables, il inscrit d'office l'enfant à l'une des écoles publiques et avertit la personne responsable* ». Huit jours avant la rentrée des classes, le maire remettait aux directeurs d'écoles publiques et privées la liste des enfants qui devaient suivre leurs écoles. Un double de ces listes était adressé par lui à l'Inspecteur primaire.

La liste dressée notamment par deux membres du Conseil municipal, François Eugène Perrot et Félix Ferjeux Vuillaume<sup>3</sup> et par le maire Claude Gabriel Ferjeux, signée par ce dernier le 07 octobre 1882 en tant que président la Commission, est la toute première depuis l'instauration de l'instruction primaire obligatoire pour les 6-13 ans par la loi du 28 mars 1882. Elle recense séparément 13 filles et 14 garçons, soit 27 enfants<sup>4</sup> et précise le nom, le prénom, la date de naissance, le lieu de résidence et le « *mode d'instruction de l'enfant d'après la déclaration des parents ou autres responsables* ».

### Les garçons

Noms	Prénoms	Date de naissance	Résidence	Mode d'instruction de l'enfant d'après la déclaration des parents ou autres responsables
Billod	Joseph Aimé	17.04.1870	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Garnache	Arnold	15.02.1871	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Thiébaud	Joseph Clément	28.10.1872	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Vermot	Joseph	25.10.1872	Le Russey	Ecole publique de La Chenalotte
Chalon	Abel	04.11.1874	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte

<sup>1</sup> Une commission municipale scolaire est instituée dans chaque commune selon l'article 5 de la loi du 28 mars 1882

<sup>2</sup> Selon l'article 8 de la loi du 28 mars 1882

<sup>3</sup> François Eugène Perrot et Félix Ferjeux Vuillaume ont été élus à la Commission municipale scolaire lors de la séance du 15 mai 1882

<sup>4</sup> D'après le recensement de 1881, la commune comptait alors 196 habitants

Coulot	Philomin	18.01.1874	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Garnache	Alix	27.05.1874	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Prêtot	Origène	25.02.1874	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Renaud	Eugène	11.08.1874	La Chenalotte	Ecole publique des Fins
Bonnet	Alfred	29.07.1875	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Mollier	Francis	02.05.1875	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Parrenin	Louis	29.01.1876	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Parrenin	Gustave	12.05.1875	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Bonnet	Arthur	03.04.1876	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte

### Les filles

Noms	Prénoms	Date de naissance	Résidence	Mode d'instruction de l'enfant d'après la déclaration des parents ou autres responsables
Guillemin	M. Eugénie	16 mai 1872	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Nicod	M. Caroline	17.09.1872	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Prêtot	M. J. Angèle	19.10.1870	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Billod-Morel	Caroline	15.11.1870	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Guillemin	M. Cécile	18.07.1873	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Perrot	V. Marie	08.01.1873	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Billod	Clarice	08.08. 1874	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Thiébaud	M. J Berthe	23.04.01874	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Thiébaud	Marie Eugène	18.08.1875	La Chenalotte	Ecole publique Morteau
Guillemin	Emeline	13.03.1876	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Garnache	Marie Ida	04.06.1876	La Chenalotte	Ecole publique de La Chenalotte
Mollier	Louise	02.11. 1873	La Chenalotte	Ecole publique Bélieu

Parrenin	Emma	29.10.1873	La Chenalotte	Ecole libre Martin Court (Vosges)
----------	------	------------	---------------	-----------------------------------

Les 27 enfants recensés dans la commune n'étaient pas tous scolarisés à La Chenalotte. 4 l'étaient ailleurs, dont le fils du maire, Claude Auguste Eugène Renaud, âgé de 8 ans, l'ainée des enfants de Claude Gabriel Ferjeux et Florentine Henriette Renaud. Marie Eugène Thiébaud était scolarisée à Morteau, Louise Mollier à l'école publique du Béliou et Emma Parrenin dans les Vosges, à l'école libre de Martin Court.

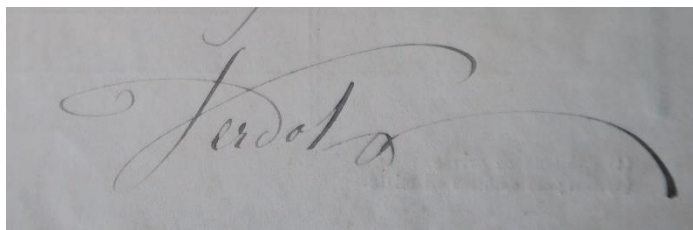
A l'inverse, Joseph Vermot qui habitait Le Russey, était scolarisé à La Chenalotte.

### L'école de La Chenalotte

L'école de La Chenalotte se réduisait alors à une seule salle classe. Malgré la loi du 01 juin 1878 qui obligea les communes à acquérir et à installer les « *maisons d'écoles* », la commune ne possédait pas encore un tel bâtiment<sup>5</sup>. Le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 27 mars 1881 donne une idée de ce que pouvait être cette salle. Le maire fit alors un triste constat de la situation : l'école « *se trouve dans un local loué d'un particulier, trop exigü, manquant d'air et de jour, en un mot hors de rapport avec sa destination* ». Il ajouta que « *l'école que la commune loue à bail a toujours été logé temporairement dans une maison du village, insalubre et dont la distribution et son exigüité ne se prête absolument pas pour l'usage dont elle est offerte. Le logement de l'institutrice se trouve au contact journalier avec ceux des autres locataires de cette maison, qu'il est prouvé qu'il y a de graves inconvénients et que l'on ne peut désormais maintenir en cet état de chose sans compromettre d'avantage la santé des enfants et de l'institutrice*».

### L'institutrice

Des extraits de registres d'appel de 1882 à 1895 sont conservés aux archives communales. Ceux d'octobre 1882 à août 1883 sont signés « Verdot ». Quelques recherches dans les recensements disponibles en ligne, sur des sites de généalogistes et les comptes rendus du Conseil municipal permettent d'en savoir un peu plus.



Originaire de Bretonvillers où elle est née le 03 juin 1840, Marie Aménaïde Verdot - Bourdon était la fille de François Xavier, cultivateur et de Marie Joséphine Boillon. Elle avait deux frères : Henri Arsène, né le 12 octobre 1834 et Marie Apolline, née le 09 mai 1837. Moins d'un après le décès de sa mère survenu le 17 septembre 1843 à l'âge de 37 ans, son père se maria avec Marie Françoise Clotilde Pêcheur le 18 juin 1844. De cette union, naquirent Charles et Adeline. Selon les recensements de 1846 et de 1851, Marie Aménaïde habita avec ses frères et sœurs à Bretonvillers au hameau de La Joux. Elle quitta le village entre ce dernier recensement et le suivant, en 1856.

<sup>5</sup> Le bâtiment scolaire sera inauguré en 1886

A 39 ans, elle fut nommée institutrice à la commune de La Chenalotte le 16 octobre 1879, remplaçant Elvina Gillard. Deux ans après, lors du recensement de 1881, elle habita seule dans une maison, sous le même toit que trois autres ménages : celui de Léon Victor Epenoy, 44 ans, cultivateur marié à Eugénie Elisa Billod-Morel<sup>6</sup>, celui d'Eusèbe Chalon, 34 ans, cultivateur, marié à Marie Zénobie Garnache, 43 ans, cultivatrice<sup>7</sup>, enfin, celui de Virginie Courpasson 75 ans, cultivatrice<sup>8</sup> vivant avec Lucien Chalon, 21 ans, son petit-fils militaire.

En 1886, Marie Aménaïde partagea le même toit que Séraphin Charles Cuenot, cultivateur âgé de 53 ans, marié à Julie Ameline Prêtre, et ses 8 enfants âgés de 6 à 19 ans.

## Les élèves de Mme Verdot

### Le nombre d'élèves scolarisés

D'après la liste établie par la Commission municipale scolaire, les élèves auraient dû être 23 à fréquenter la classe. Mais la liste n'est pas complète. En effet, des noms figurent en plus dans les extraits de registres d'absence. Ils sont six, tous nés après octobre 1882. Lors du travail de la Commission scolaire, il n'avait pas encore 6 ans... :

- ❖ Marthe Alexia Philomène Thiébaud, née le 10 novembre 1876
- ❖ Jules Léonard Clovis Billod, né le 07 décembre 1876
- ❖ Edmond Joseph Prêtot, né le 07 janvier 1877
- ❖ Joseph Charles Schwartzmann, né le 09 juillet 1877
- ❖ Victorin Guillemin, né le 07 février 1877
- ❖ Julie Elise Deleule, née le 05 mai 1877

### La répartition par sexe

Par conséquent, 29 élèves devaient fréquenter l'école de La Chenalotte, répartis comme suit : 16 garçons et 13 filles. Sur la séparation des sexes à l'école, si une ordonnance de 1835 la prescrit, la mixité dans les zones rurales était tolérée.

### L'âge de ses élèves

Le plus âgé des élèves, Joseph Aimé Billod avait 12 ans, la plus jeune Julie Elise Deleule a commencé l'école à 5 ans et 5 mois. 8 élèves sur 29 avaient 10 ans ou plus, 11 avaient 7 ans ou moins. La moyenne d'âge était de 7,92 ans.

### Lieux de résidence

A part Joseph Vermot, tous les enfants scolarisés habitaient le village. Et parmi ceux-là, 7 demeuraient dans l'un des hameaux de La Chenalotte : trois à la Pâturage Philibert, trois à Rosemont et un au Pré-Monnot. Ce détail a son importance puisque les enfants devaient parcourir 1 voire 1.5 km pour aller à l'école et pouvaient rester chez eux en raison de l'état des chemins. Abel Alphonse Chalon, quant à lui ne rencontrait pas ce problème puisqu'il vivait avec sa famille dans la maison qui abritait la salle de classe... Enfin, il est fort probable que Joseph Vermot était logé dans la commune.

### L'environnement familial des élèves

Le recensement de 1881 permet de connaître les cellules familiales des élèves. Dans cette classe unique de 29 élèves, plus de 64% élèves avaient des liens familiaux :

---

<sup>6</sup> Le couple a une fille, Florentine Marie 17 ans

<sup>7</sup> Le couple a deux enfants : Alphonse Abel 7 ans et Alice Amanda 4 ans, Marguerite Marie 1 ans, Eloïse Marie 19 ans.

<sup>8</sup> Cette dernière vit avec son petit-fils, Lucien Chalon, militaire âgé de 21 ans.

- ❖ Trois enfants de Joseph Ferréol Billod et de Marie Zénaïde Bourquin étaient scolarisés : Joseph, l'ainé, sa sœur Clarice et son petit frère, Jules.
- ❖ Les membres de la famille d'Alphonse Adonis Garnache étaient également trois : Arnold, Alix et Marie Ida.
- ❖ Trois enfants de la famille Thiébaud fréquentaient la classe de Mme Verdot : Joseph Clément, Berthe Marie et Marthe Alexia Philomène.
- ❖ Les Prêtot étaient également trois : Origène, Angèle et Edmond
- ❖ Alfred et Arthur étaient les enfants d'Emile et Céline Bonnet
- ❖ Deux sœurs de la famille Guillemain étaient scolarisées : Marie Eugénie et Emeline Hortense étaient les filles de Marie Joséphine. La nièce de cette dernière, Marie Cécile, donc la cousine de Marie et d'Emeline fréquentait aussi l'école.
- ❖ Victorin Guillemain était le demi-frère de Marie Caroline Nicod. La mère de cette dernière, Marie Joséphine, après avoir un enfant de père inconnu, eut un deuxième enfant né hors mariage le 07 février 1877, Victorin. Elle se mariait avec Joseph Emile Guillemain le 08 décembre 1880.

Si le cercle est élargi au cousinage, Abel Alphonse Chalon, fils d'Eusèbe et de Marie Zénoïde Garnache était le cousin des trois Garnache qui fréquentaient la classe. Victorin Guillemain était le cousin de Marie Eugénie, Emeline Hortense et de Marie Cécile.

### Les cellules familiales

La majorité des élèves étaient des enfants de cultivateurs. C'est le cas d'Abel Alphonse Chalon, de Francis Mollier, Joseph Charles Swchartzmann, Charles Parrenin, Philomin Coulot, Alfred et Jules Bonnet, Julie Deleule, Marie Victorine Perrot. Les trois sœurs Guillemain vivaient avec leur grand-père cultivateur. Les parents de Marie Caroline et Victorin Guillemain étaient journaliers. Enfin, les autres étaient des enfants d'artisans : Louis Parrenin était le fils d'un maréchal-ferrant, Joseph Aimé, Clarice et Jules ceux d'un menuisier, les frères et sœur Garnache d'un horloger, les Thiébaud d'un cordonnier, Origène, Edmond et Angèle Prêtot d'un maçon.

Si la grande majorité des élèves évoluait dans un environnement familial « classique », ce n'était pas le cas de Marie Eugénie, Marie Cécile et Hortense Emeline Guillemain, nées d'un père inconnu et élevées par le grand-père et leur mère. Victorin Guillemain, âgé de 5 ans en 1882, vivait avec ses parents, sa demi-sœur et son oncle François Xavier Joseph Nicod, charron âgé de 31 ans. Pendant toute sa scolarité, Victorin traversa bien des épreuves : le décès de sa sœur Marie Joséphine le 27 juin 1886<sup>9</sup> à l'âge de 2 ans, de son père le 11 janvier 1887 à l'âge de 33 ans, de sa mère Marie Nicod le 21 mai 1889 et enfin de sa dernière sœur Marie Alcide Hyppolite le 21 août 1889 à l'âge de 4 ans<sup>10</sup>. Quant à Charles Parrenin, il était orphelin de mère depuis le décès de Marie Reine Ferréoline Vuillaume le 29 novembre 1881 à l'âge de 31 ans<sup>11</sup> et vivait avec son père Charles Joseph et ses 6 frères et sœurs.

### Des familles nombreuses

Comme pour Charles Parrenin, les élèves scolarisés évoluaient dans de grandes familles. Joseph Ferréol Billod et de Marie Zénaïde Bourquin avaient 5 enfants, Alphonse Adonis Garnache 6, Caroline Billod-Moel était la cadette d'une famille de 6 enfants. Les familles Mollier, Thiébaud avaient 5 enfants, les

---

<sup>9</sup> Née le 07 octobre 1883

<sup>10</sup> Née le 05 mai 1885

<sup>11</sup> Pour son père Charles Joseph, il s'agit de la sa deuxième épouse qu'il perd<sup>11</sup>. Ce dernier âgé de 50 ans lors du recensement de 1881, vit seule avec ses sept enfants : Charles qui est scolarisé mais aussi Emma, Gustave, Edmond, Jules, Louis et Berthe.

Parrenin étaient 4. Mais la plus grande était celle de Benjamin Prêtot : 10 enfants dont trois étaient scolarisés.

### Etude de l'absentéisme

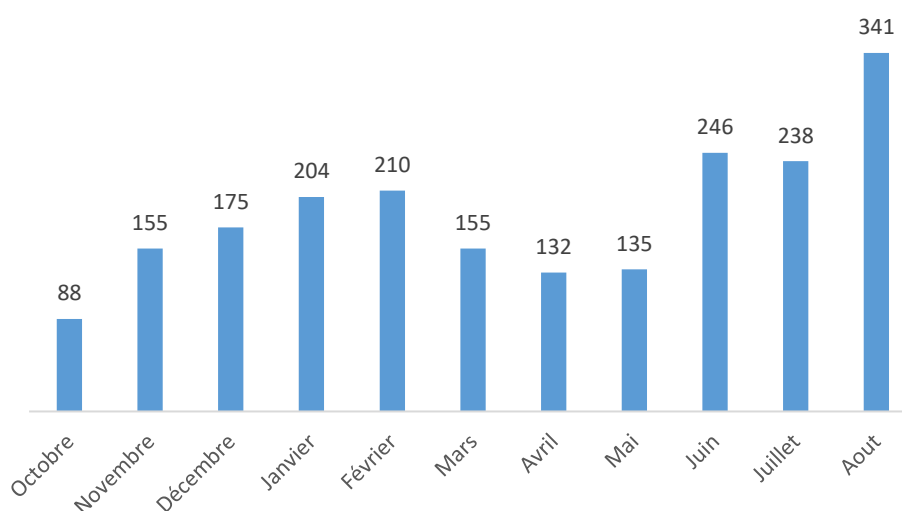
La tenue des registres d'appel était une obligation. Selon l'article 10 de la loi du 28 mars 1882, les directeurs et les directrices devaient « *tenir un registre d'appel qui constate, pour chaque classe, l'absence des élèves inscrits. A la fin de chaque mois, ils adresseront au maire et à l'inspecteur primaire un extrait de ce registre, avec l'indication du nombre des absences et des motifs invoqués....* »<sup>12</sup>. Ces derniers, notaient les élèves qui manquaient « *l'école au moins 4 fois une demi-journée* ».

Les 11 bulletins mensuels de l'année scolaire 1882-1883, d'octobre à août certifiés par « Verdot », conservés aux archives de la mairie, sont les premiers depuis l'instauration de la loi Ferry du 28 mars 1882. Ils permettent d'étudier le niveau d'absentéisme et de connaître les motifs.

### Le niveau d'absentéisme

En comptant uniquement ceux qui ont été absents au moins 4 demi-journée, les 29 élèves de Mme Verdot ont accumulé 2079 demi-journées d'absence, soit 18.10% des demi-journées d'école de l'ensemble des élèves, sur l'année scolaire 1882 – 1883<sup>13</sup>.

### Nombre d'absences cumulées par mois



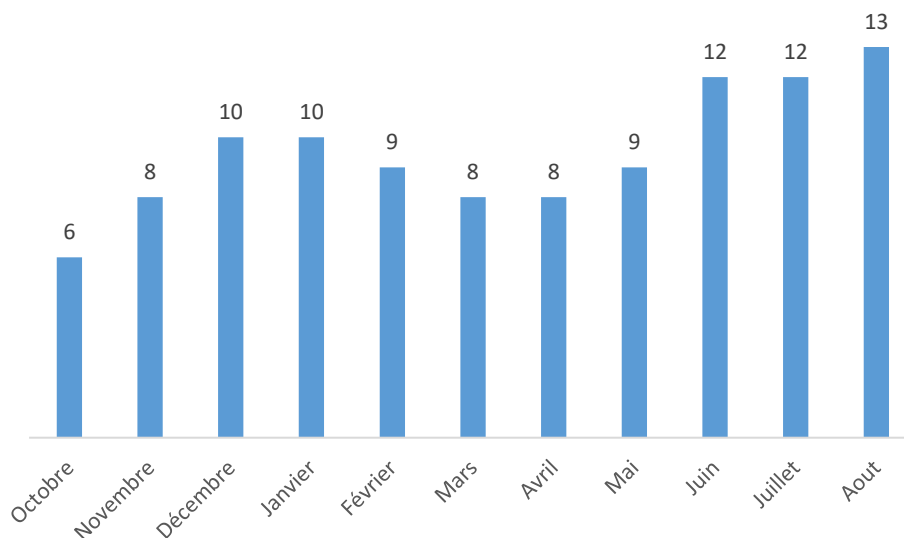
D'après le graphique ci-dessus, le nombre des demi-journées d'absences augmente d'une manière très progressive entre octobre 1882<sup>14</sup> et février 1883, baisse en mars et mai et remonte d'une manière très nette ensuite avec un pic en août avec 341 demi-journées cumulées.

<sup>12</sup> Article 11 « *tout directeur d'école privée qui ne sera pas conformé aux prescriptions de l'article précédent sera, sur le rapport de la commission scolaire et de l'inspecteur primaire, déféré au conseil départemental. Le conseil départemental pourra prononcer les peines suivantes : 1<sup>er</sup> l'avertissement, 2<sup>ème</sup> la censure, 3<sup>ème</sup> la suspension pour un mois au plus et, en cas de récidive dans l'année scolaire, pour trois mois au plus*».

<sup>13</sup> Il faudrait ajouter celles et ceux qui ont été absents moins de deux jours par mois.

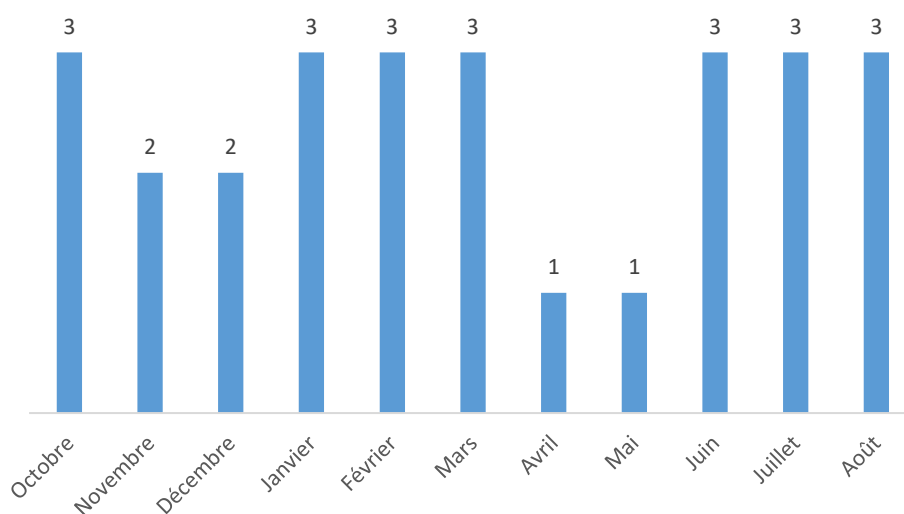
<sup>14</sup> Le mois d'octobre ne compte que 12 jours d'école.

### Nombre d'élèves absents plus de 4 demi-journées par mois entre octobre 1882 et août 1883



L'évolution du graphique est identique au précédent, avec des pics en hiver (10 élèves absents plus de deux jours par mois) et en été (12 élèves en juin et juillet, 13 en août absents plus de deux jours par mois, soit presque 45% de son effectif absent).

### Nombre d'élèves absents pendant tout un mois



Si théoriquement, la classe de Mme Verdot comptait 29 élèves, l'effectif ne fut jamais au complet. Pendant les pics déjà observés en hiver et en été, trois élèves manquaient l'école pendant tout un mois.

### Les motifs d'absence

#### En hiver : la maladie

29 élèves manquèrent l'école en décembre, janvier et février 1882 – 1883. 22 élèves le furent pour des raisons de santé, soit 497 demi-journées d'absence sur 589. Par conséquent, 84% des absences signalées pendant ces trois mois, sont expliquées pour des raisons médicales. Une seule maladie est précisée dans les registres d'appel, la gale. Celle-ci toucha les trois enfants de Benjamin Prêtot et de

Sylvie Stéphanie Prêtre qui habitait au hameau de la Pâturage Philibert : Origène, Angèle et Edmond. Cette maladie liée au niveau de vie et à l'hygiène était présente en octobre 1882 dans cette famille indigente et sévit jusqu'en avril 1883. Au final, pour ce motif, Origène manqua l'école 121 jours, Angèle 111 et Edmond 65. Pendant cette même période, 5 élèves furent « *bien malade* » : Marthe Thiébaud absente pendant 14 jours en décembre, Cécile Guillemain 8 jours en janvier, Clarice Billod et Clément Thiébaud 8 jours en février et enfin 5 demi-journées pour Jules Billod en décembre. Enfin, ce dernier fut absent 5 jours en janvier pour « *soin donné aux petits frères* ».

En dehors de cette période hivernale, Julie Deleule, la plus jeune des élèves tomba bien malade en plein mois d'août et loupa 9 jours d'école, Cécile Guillemain et Joseph Vermot 13 et 10 demi-journées en mars. Enfin une suspicion de gale empêcha les filles Guillemain, Eugénie, Emeline, Cécile d'aller deux jours à l'école en octobre.

### En été le travail

En juin, juillet et août, les élèves de Mme Verdot cumulérent 825 demi-journées. 665 le furent pour le travail, soit 80% des demi-journées d'absence. Pendant ces trois mois, Clément et Berthe Thiébaud n'allèrent pas une journée à l'école. Eugénie Guillemain manqua l'école 22 demi-journées en juin et 27 en août comme sa cousine Cécile Guillemain pour ce dernier mois. Jules Billod fut absent 26 et 31 demi-journées en juillet et en août, sa sœur Clarice 25 en août, Arnold Garnache 32 demi-journées en juin, et 29 en août, Caroline Nicod 22 en août. Au final, 12 élèves furent absents au moins 4 demi-journées pour des raisons liées au travail pendant ces trois derniers mois d'école.

Les absences pour jours de travail concernaient aussi bien les enfants d'artisans que ceux de cultivateurs : le père de Clément et Berthe Thiébaud était cordonnier, celui d'Arnold Garnache était horloger, celui de Jules et Clarice Billod était menuisier. Quant à l'âge, 5 élèves avaient 10 ans ou plus, 7 avaient moins de 10 ans dont 4 de 6 ou 7 ans : Jules Billod âgé manqua 65 demi-journées d'école en juin, juillet et août. Durant ce dernier mois, Victorin Guillemain fut absent 7 jours, Marthe Thiébaud 5 jours et demi et Emeline Guillemain 5 jours.

Une année après la promulgation de la loi Ferry, quelque soit la profession des parents ou l'âge des enfants, le travail en retenait une portion non négligeable hors la classe. Ces derniers étaient des aides précieuses, indispensables pour les familles de La Chenalotte...

...Et pas seulement en période estivale. Aimé dont le père était menuisier, fut absent 11 demi-journées en novembre, en décembre et mars pour cette raison. Les enfants étaient aussi sollicités en avril et en mai : au moins 45 demi-journées en avril dont 10 jours pour le seul Clément Thiébaud et 78 demi-journées en mai, réparties comme suit : Eugénie Guillemain 18 demi-journées, Caroline Nicod 19, Arnold Garnache 18, Clément Thiébaud 18 et Francis Mollier 5.

### Autres motifs d'absence

L'absentéisme ne s'expliquait pas seulement par le travail et la maladie. Les parents avançaient d'autres excuses... ou parfois pas. Après la gale dont elle avait été frappée, Angèle Prêtot fut absente d'avril à la fin août pour des raisons dont Mme Verdot « *ignore* » ou « *ne peut spécifier* ». Au final, Angèle Prêtot fut absente toute l'année scolaire. L'enseignante ne put motiver l'absence de Caroline Billod-Morel pendant 13 jours en février.

Enfin, l'état des chemins fut aussi un motif d'absence : Caroline Billod Morel qui habitait Rosemont, soit à 1.5 km de l'école, fut absente 8 jours en décembre et 3 jours en janvier à cause « *de difficultés de chemin* ». Berthe Thiébaud qui venait du Pré-Monnot, fut quant à elle absente 7 jours en décembre toujours les mêmes raisons.



## L'assiduité scolaire

A l'inverse, des élèves figurant dans la liste dressée par la Commission scolaire n'apparaissent pas dans les extraits des registres d'appel. Quatre ne furent jamais absents plus de deux jours mois : Arthur Bonnet, Abel Alphonse Chalon, Gustave et Louis Parrenin, Marie Victorin Perrot.

Malgré la loi Ferry de mai 1882, l'absentéisme dans cette commune plutôt pauvre et rurale fut élevé et le resta au moins jusqu'à la fin du XIXème siècle. 10 ans après ces premiers relevés, les élèves cumulèrent plus de 3795 demi-journées d'absence pendant l'année scolaire 1892 – 1893, 4109 pour l'année suivante, la dernière pour laquelle les extraits de registres d'appel sont conservés à la commune.

Quant à Mme Verdot, elle enseigna pendant 8 ans et termina en août 1887. Elle fut remplacée par Mme Darceot.

Coulouvrat Dimitri,  
Septembre 2018